

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFERIEURE

Paraissant deux fois par mois

COMPTE DE CHEQUES POSTAUX N° 6.015 - NANTES

Les Bureaux sont ouverts tous les jours de la Semaine de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures (Dimanches et Fêtes exceptés)

TELEPHONE 1.95

Le prochain Bulletin paraîtra le 23 Juillet

Paiement des Factures

Nous avons passé la fin du 2^e trimestre 1927, et nous remarquons qu'un nombre assez important de factures payables à notre caisse ou chez nos agents, n'ont pas encore été réglées. Nous ne saurions trop recommander à nos adhérents la plus grande exactitude dans leurs versements ou dans l'envoi de ce qu'ils doivent au Syndicat au crédit de notre compte de chèques postaux n° 6.015 Nantes. Ce dernier moyen est le plus simple pour les règlements. Il est à la portée de tous et a pour nous l'avantage de simplifier notre comptabilité.

Rappelons que toutes les factures notées payables au Syndicat doivent être réglées dans les quinze jours qui suivent l'arrivée de la marchandise.

Fermeture des bureaux

Du 2 juillet au 17 septembre inclus, nos bureaux seront fermés tous les samedis à midi. Ils seront aussi fermés toute la journée les jeudi 14 juillet et lundi 15 août.

Assurances Accidents

Dans notre numéro du 2 avril dernier, nous avons avisé nos adhérents qu'à la suite des accords intervenus entre les Compagnies L'Urbaïne et la Seine et Le Zénith, qui faisaient passer tous les contrats d'assurances accidents souscrits par Le Zénith à la Compagnie L'Urbaïne et la Seine, cette Compagnie avait nommé comme agents généraux pour la Loire-Inférieure et les cantons limitrophes : MM. Vaalon et Bouchaud, 17, rue Voltaire, à Nantes, anciens agents du Zénith. La Compagnie sera également représentée dans cette même région par MM. J. Bardoul et Mollat, 40, rue de la Fosse, à Nantes, ses anciens agents.

LA SITUATION Les Engrais

Les fabricants de superphosphates n'ont pas encore fait connaître leurs prix pour le second semestre. Nous ne pouvons donc les publier dans ce bulletin. Nous avons convenu avec nos fournisseurs de rester dans le statu quo jusqu'à notre 2^e bulletin de ce mois qui paraîtra le 23 juillet.

Les demandes sont au reste bien réduites. La culture est occupée à ses soins, et si elle a pu profiter des moments de temps pluvieux pour piquer ses choux et ses rutabagas, c'est qu'elle était heureusement munie de ses engrais. Quelques compléments nous sont encore demandés chaque jour. Ce ne sont, du reste, que des livraisons de détail que nous faisons expédier très rapidement et à peu près dans les 24 ou 48 heures.

En engrais azotés le calme est assez profond pour le disponible. En nitrate de soude les affaires en livrable très éloigné ont été importantes en mai et commencement de juin. Les prix semblent devoir rester élevés sur l'hiver, le gouvernement du Chili persistant à ne pas diminuer ses droits de sortie, et les frets par vapeurs du Chili en Europe restent très élevés eux-mêmes.

Quant au sulfate d'ammoniaque, il continue le mouvement très accentué en baisse commencé depuis déjà plusieurs semaines.

Nous ayons, en effet, été avisés que le Comptoir Français de l'azote avait décidé, dans sa réunion du vendredi 1^{er} juillet, d'appliquer les prix suivants :

Sulfate ordinaire : Juillet 118 fr.; tournée de morte-saison 3 fr. par 100 k.; août 118 fr.; septembre 120 fr.

Sulfate extra sec : Juillet 122 fr.; ris-

tourne de morte-saison 3 fr. par 100 kilos; août 122 fr.; septembre 124 fr.

Livraison par 10.000 kilos, départ des usines ou des ports.

Jusqu'à la veille de cette décision, le Comptoir Français maintenait ses cotations à 135 et 138 fr. sur juillet-août.

Ses acheteurs ne peuvent que lui savoir gré de la baisse décidée le 1^{er} juillet, mais à quel prix vont-ils maintenir les stocks en leurs mains et achetés tout récemment encore.

Pour nos livraisons de détail nous cotons pour livraison juillet 131 fr., 132,25 et 133 fr. suivant quantités et modes d'expédition.

Pour livraison par wagon complet de 10.000 kilos de sulfate d'ammoniaque, nous demander nos prix spéciaux.

LE MILDIU

De nombreux foyers de mildiou se sont créés ou étendus à la suite des dernières pluies, qui ont été plus particulièrement fréquentes et abondantes à l'ouest, au sud-ouest et au centre de la France. Les dégâts portent sur les grappes comme sur les feuilles; ils pourront être importants si le mauvais temps continue.

Avant la floraison, les jeunes grappes sont aussi vulnérables que les feuilles; si elle sont moins atteintes, c'est qu'elles présentent une surface de contamination plus réduite. Mais elles peuvent l'être aussi, surtout dans les invasions peu importantes, sans que les feuilles le soient. Ceci pour les premières attaques, et avant tout sulfatage.

Après les traitements d'usage, elles peuvent aussi être envahies, les feuilles restant intactes. C'est que ces dernières sont préservées par le cuivre qu'elles ont reçu, tandis que les grappes cachées par le feuillage ne reçoivent pas de cuivre; et il y a un moment où elles sont particulièrement vulnérables: c'est lorsque les sarments, en se recourbant sous leur propre poids, les mettent complètement à nu.

Les traitements cupriques appliqués sur les feuilles ne sont efficaces que contre les invasions à venir. Une feuille paraissant saine, mais contaminée, sera malade malgré tout le cuivre qu'on voudra lui faire porter; les taches évolueront comme sur une feuille non traitée. Il ne faut donc pas être surpris de voir des feuilles très cuivrées et aussi très mildiouées: c'est que le mal y a précédé le remède.

Sur la durée de préservation d'une feuille cuivrée on nous écrit :

« Est-il exact qu'une feuille de vigne qui a reçu du sulfate de cuivre ne soit immunisée contre le mildiou que pour sept jours? »

Sur une feuille à moitié développée la chose me paraît moins certaine: mais une feuille qui a atteint son développement et qui est bien sulfatée, il me semble qu'elle est définitivement à l'abri du mildiou? Toutefois, les grosses feuilles qui sont au niveau de la souche.

On prétend que l'on soutient le contraire.

« Jusqu'à ce jour j'avais cru que la multiplicité des sulfatages n'était nécessaire que par la croissance de la vigne qui émettait, en juin surtout, sans cesse de nouveaux rameaux et de nouvelles feuilles, ces derniers se trouvant non aseptisés, si on peut dire. »

O. (Lot-et-Garonne).

Notre correspondant a raison: Une feuille adulte ou presque adulte, cuivrée avec une bouillie ordinaire à la chaux ou à la soude peut être considérée comme étant mise à l'abri de la maladie pendant un très long temps, probablement jusqu'après les vendanges. Si je fixe une époque où la préservation s'atténue, c'est que les pluies tardives, généralement fréquentes et abondantes, diminuent la cuirasse protectrice, et aussi qu'à ce moment et comme conséquence des pluies, il y a souvent production d'un nombre considérable de germes sur les feuilles du sommet ou des ramifications, qui étant quelquefois encore en voie de croissance sont peu ou pas cuivrées. Et alors ces germes surabondants finissent par atteindre, en nombre variable, la face inférieure sans passer par la supérieure, qui est toxique, et y former des taches dont le développement est facilité par un état interne de la feuille devenu de nouveau favorable au mildiou.

C'est ainsi, qu'à l'arrière-saison, on voit des vignes se défeuiller en totalité, bien qu'elles aient été sulfatées.

Et en conséquence les traitements successifs n'ont pour objet que de cuivrer les feuilles du sarment principal et de ses ramifications formées après le dernier traitement.

Ce qui a une durée de sept jours, c'est la période d'incubation: un germe qui pénètre dans une feuille met sept jours pour former une tache apparente. L'apparition de cette tache est le prélude d'une production souvent immédiate et considérable de nouveaux germes, qu'un traitement appliqué à ce moment ou un peu avant annihile en grande partie.

Les dommages causés en plusieurs endroits ont été particulièrement graves. On nous écrit de la Vienne :

« A titre de renseignements, j'ai le regret d'avoir à vous signaler une attaque foudroyante de mildiou sur nos vignobles. Attaque d'une rare violence et d'une soudaineté déconcertante. Quelques rares taches observées au 20 mai sur les cépages les plus sensibles, sans tendance par la suite à augmenter; mais du 10 au 13 juin apparition de très nombreuses taches sur toutes les feuilles, depuis les plus jeunes jusqu'aux plus anciennes. »

Je peux vous donner une idée de la violence de l'attaque en vous disant que de nombreux hybrides, laissés depuis une dizaine d'années sans sulfatages et qui n'avaient jamais perdu un seul grain, tels B. Seyve 822 - 872; Seibel 4.986 - 4.681 - sont en ce moment criblés de mildiou et, malgré un sulfatage fait en hâte, le rot grignole les grappes. Et il pleut encore! C'est donc un désastre qui s'annonce.

« Peu d'hybrides résisteront cette année. Seibel 6.468 pourtant est indemne. Il sera facile cette année de déterminer les plus résistants... ils seront rares... »

« A noter cependant que Seibel 5.455, s'il a quelques taches qui ont rapidement desséchées la partie de la feuille y correspondant, n'est encore nullement menacé dans sa production, qui s'annonce magnifique. Si l'on veut bien noter qu'il ne coule jamais et que son raisin est bon, ce sera suffisant pour lui prédire une belle carrière. »

« Nous faisons sur des Gamay une assez curieuse observation: des feuilles parfaitement bleues, d'une bouillie à 2 % de sulfate de cuivre et 2 % de chaux, depuis plus de quinze jours, à la date où apparaissent les taches, sont criblées de mildiou! Quelles conclusions en tirer? »

« Les sulfatages, malgré qu'ils soient encore très apparents sur les feuilles perdraient-ils leur efficacité, au bout de quelques jours? »

« Des Gaillard 157 - pourtant bien sensibles au mildiou - sulfatés le 2 juin ne sont que peu atteints. »

« En terminant cette bien longue communication, j'ose espérer que l'invasion que je vous signale ne sera que locale; si elle devait s'étendre à toute la France, ce serait un désastre. »

« En tout cas une conclusion s'impose déjà: il est imprudent de se fier à la résistance d'un hybride pendant plusieurs années pour se dispenser de sulfatages. La date de l'invasion grave joue évidemment un rôle dans la résistance de chaque cépage. »

« B. Seyve 822, que j'avais noté: « Peut se passer de sulfatages » est plus attaqué que Seibel 6.463 pour lequel j'avais noté: « Trois sulfatages nécessaires ». Le 822, étant à débourement très tardif, n'avait le 10 juin que des feuilles encore très tendres, tandis que le 6.463 qui déboutré presque un mois plus tôt, les avaient déjà plus dures. C'est tout au moins l'explication que je me donne. »

R. (Vienne).

Il y a beaucoup de vrai dans les explications de notre correspondant sur la variabilité de la résistance au mildiou.

Il faut sulfater et poudrer; mais pour obtenir des résultats satisfaisants, il ne faut pas attendre que les grappes soient atteintes.

On dit que tels producteurs directs peuvent être préservés par un ou deux sulfatages. Mais les vignifères aussi, si les sulfatages sont faits au moment favorable. La difficulté est de déterminer pour les hybrides ce moment favorable.

Dans le Midi les régions montagneuses du Gard, de l'Hérault sont atteintes par endroits, le mal étant pour l'instant très limité. Dans les régions moins accidentées plus proches de la mer, le danger dans

l'ensemble est sensiblement nul; cependant des taches isolées, à raison peut-être de une ou deux par hectare, se rencontrent, même dans les vignobles les plus sains en apparence, elles sont dues à des germes venus de loin apportés par les vents.

Mais comme la végétation sera bientôt arrêtée, que les grains sont gros, il n'y a rien à redouter de grave. L'Aude est moins favorisée.

Pendant les périodes pluvieuses et si le mildiou est inquiétant, il est prudent d'arrêter les labours; ils sont du reste peu utiles si le sol est très mouillé. Ils ne font pas pénétrer le mildiou comme on le croit, je veux dire qu'ils ne provoquent pas une attaque; mais, en rendant la souche plus humide - que l'herbe rend plus sèche - ils favorisent la croissance des taches, la production des germes, rendant ainsi les attaques ultérieures plus nombreuses.

L. RAVAZ.

(Le Progrès Agricole et Viticole).

A propos du prix de revient de la culture du blé

Le 10 juin dernier, au Congrès organisé par le Syndicat des Agriculteurs de la Sarthe, au Mans, M. Mahoudeau, président de la Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire présentait un rapport très documenté et du plus haut intérêt sur « les aspects actuels de la production du blé ».

M. Mahoudeau y a exposé, avec chiffres à l'appui, que le renchérissement du prix de revient du blé motivait une protection douanière qui devrait être équivalente à celle d'avant-guerre et qu'il faudrait pour cela prendre le chiffre 7 comme coefficient d'augmentation.

Pour étayer sa thèse sur des arguments irréfutables, M. Mahoudeau a donné quelques termes de comparaison entre les prix de 1914 et ceux actuels, en faisant remarquer que si les prix étaient variables par région, leur coefficient avait sûrement varié à peu près partout dans les mêmes proportions.

Voici quelques-uns des chiffres qu'il a donnés :

ENGRAIS	PRIX 1914	PRIX 1927	COEFFICIENT D'AUGMENTATION
Sup. Min. 14/16.....	5.45	32. »	6. »
Ch. rure de potassium.....	21. »	90. »	4.30
Nitrate de soude.....	28.30	164. »	5.80
Sulfate d'ammoniaque.....	34.75	190. »	5.40

ACHAT OU ENTRETIEN DU CHEPTEL MORT OU VIF

	PRIX 1914	PRIX 1927	COEFFICIENT D'AUGMENTATION
For à cheval.....	0.80	6. »	7.50
Relevé de fer.....	0.50	3.75	7.50
Soc de charnu.....	0.60	4.25	7. »
Cuir au kilo.....	7.50	38. »	7. »
Huile à machine.....	0.35	3.25	6. »
Moissonneuse lieuse.....	950. »	6.900. »	7.25
Collier de labour sans bride.....	45. »	380. »	8.40

MAIN-D'ŒUVRE

	PRIX 1914	PRIX 1927	COEFFICIENT D'AUGMENTATION
Garçon de ferme à l'année.....	700. »	5.700. »	8. »
Servante à l'année.....	350. »	4.000. »	11. »
Non nourri journalier (été).....	3. »	22. »	7.30
Non nourri journalier (hiver).....	2. »	14. »	7. »

ENTRETIEN DES BATIMENTS

	PRIX 1914	PRIX 1927	COEFFICIENT D'AUGMENTATION
Maçon heure de travail.....	0.45	3.75	8.30
Mètre cube sable de Loire.....	5.50	50. »	9. »
Sac de chaux.....	1.65	12. »	7.25
Sac de ciment.....	4. »	18. »	4.50
Gouttière en zinc, le mètre.....	2.75	18. »	6.50
Couverture ardoise, mètre carré.....	3.50	20. »	7.40
Charpente chêne, mètre cube.....	80. »	600. »	7.50

L'examen des chiffres ci-dessus est des plus intéressants, il fait, en effet, ressortir qu'en ce qui concerne l'achat ou l'entretien du cheptel mort ou vif, la main-d'œuvre et l'entretien des bâtiments, la moyenne du coefficient d'augmentation est nettement supérieure à 7; les sommes affectées à ces différents chapitres devant entrer pour près de 80 % dans le prix de revient de la culture du blé il s'ensuit nécessairement que le coefficient d'augmen-

tation de prix de revient de cette culture sera très voisin de 7 s'il ne le dépasse pas.

Mais on peut remarquer également que pour ce qui est des engrais le coefficient d'augmentation reste toujours inférieur à 6 et le cultivateur intelligent en tirera immédiatement la conclusion suivante: A savoir, que toutes choses égales d'ailleurs, c'est surtout vers un emploi intensif et raisonné des engrais chimiques qu'il faut chercher la solution du problème d'une production plus économique du blé.

Nous avons dit emploi intensif, mais raisonné des engrais chimiques. Le cultivateur doit, en effet, se souvenir que les engrais ne peuvent donner leur plein rendement qu'en terre propre et bien préparée et si l'on fait usage de bonnes semences. De plus la fumure, surtout si elle est intensive, doit être bien équilibrée; or, si le cultivateur fait souvent et à très juste titre un large, mais encore insuffisant usage des engrais azotés et phosphatés, il néglige trop fréquemment l'emploi des engrais potassiques. Il y a là un contre sens culturel d'abord, puisque la fumure n'est plus équilibrée, et un contre sens économique ensuite, puisque les engrais potassiques sont de beaucoup ceux dont le coefficient d'augmentation de prix est le plus faible. En se reportant, en effet, aux tableaux précédemment donnés, on constate que le coefficient d'augmentation n'est guère supérieur à 4 pour le chlorure de potassium (et il serait inférieur pour la sylvinité riche), tandis qu'il est de 6 pour le superphosphate et qu'il évolue aux environs de 5 1/2 pour les engrais azotés.

La potasse favorisant la formation des tissus de soutien, diminue sensiblement les dangers de la verse. Dans les régions où les céréales sont exposées à souffrir habituellement des gèlées de printemps, l'emploi de la potasse empêche souvent les effets désastreux de celles-ci. La potasse assure non seulement la production d'une paille rigide et fournie, mais elle donne à la plante une plus grande résistance aux maladies cryptogamiques, la rend beaucoup moins sensible à l'échaudage et par là favorise l'abondance du grain, augmente sa grosseur, son poids et son rendement en farine.

Concluons donc qu'après avoir fait choix d'une bonne semence bien adaptée aux conditions de sol et de climat et issue autant que possible de sélection généalogique, après avoir bien préparé sa terre, le

maximum et qu'il est bon de les enfouir par un labour environ un mois avant les semailles s'il s'agit de sylvinité, 8 à 10 jours si l'on fait usage de chlorure. Ce dernier engrais peut s'employer à la dose moyenne de 150 à 200 kilos à l'hectare, la sylvinité riche à la dose de 400 à 500 kilos.

J. VALENTIN, Ingénieur-agronome.

Les Phosphates de l'Afrique du Nord

Le phosphore existait à l'origine dans les roches primitives, il devint peu à peu assimilable en raison de sa répartition dans les terrains sédimentaires, les végétaux s'en emparèrent, puis le cédèrent aux animaux qui l'ont condensé et accumulé sur de nombreux points du globe.

Une portion considérable a été fournie par les débris d'animaux, dont les mers anciennes étaient peuplées; de vastes plaines ou des montagnes énormes ne sont que d'immenses charniers où les débris de végétaux et d'animaux se sont amoncélés.

La diffusion de l'acide phosphorique dans les terres arables répond à une loi singulièrement troublante. Cet élément est indispensable à la vie des végétaux et des animaux; aucune plante ne peut vivre sans acide phosphorique, or l'analyse des racines, des tiges et des fruits prouve que le phosphore se trouve dans les organes naissants; le pollen en contient des quantités énormes.

Si l'on s'élève à l'examen des animaux, on constate que les os, les muscles, le sang, la liqueur séminal, en sont pénétrés, unis à l'oxygène et à la chaux, il forme l'élément dominant du squelette, il est donc l'élément par excellence des êtres et des végétaux.

Les phosphates de l'Afrique du Nord. — Les gisements de phosphate de l'Afrique du Nord, tunisiens, algériens et marocains appartiennent tous au même niveau géologique: l'éocène inférieur ou moyen succédant au crétacé.

Leur aspect général est le suivant: sur une puissante couche de marne noire, sommet de l'étage crétacé, reposent les couches phosphatées alternant avec des bancs calcaires, remplacés souvent par un lit de boules de silex, le tout surmonté de puissants bancs calcaires. Le nombre et l'épaisseur des couches varient pour chaque gisement.

Ces phosphates se présentent sous un aspect gréseux. Ils sont formés d'une multitude de petits grains brillants et constituent soit des roches très dures, presque anhydres, comme le phosphate de M'Zaita, soit des roches friables contenant environ 10 % d'eau comme le phosphate de Gafsa et du Kouif ou bien ils se présentent sous l'aspect de sable à gros grains très humides (environ 18 % d'eau) comme le phosphate du Maroc. La couleur du phosphate varie d'un point à l'autre d'une même mine suivant la nature et la quantité de matières organiques qu'il contient. Il va du gris clair au noir en passant par toutes les gammes des jaunâtres, des verdâtres et bruns. Ces phosphates contiennent de nombreux fossiles, particulièrement des dents et même quelquefois des mâchoires entières de reptiles parfaitement conservés; ce qui prouverait l'origine animale qu'on lui attribue généralement.

L'Algérie, la Tunisie et le Maroc possèdent d'énormes gisements. Le géologue Thomas, dès 1873, les avait découverts au sud de la province d'Alger.

En 1886, il constate la présence de masses considérables aux environs de Gafsa et il fit pressentir qu'un flon énorme s'étendait dans toute la région méridionale de l'Algérie-Tunisie.

Les gisements de Tebessa, Sétif, Guelma, Ain Beida contiennent en moyenne 24 à 30 % d'acide phosphorique.

Ceux du Maroc sont en général plus riches. L'office chérifien exploite surtout les phosphates dont la teneur dépasse 73 % de phosphate de chaux. La production de la Tunisie était de 2.691.000 tonnes en 1925.

L'Algérie a produit 700.000 tonnes et le Maroc 720.000 tonnes.

Les phosphates marocains ne sont pas encore des concurrents dangereux pour les phosphates algériens et tunisiens, car

L'office chrétien a surtout placé ses produits jusqu'à présent dans la clientèle européenne qui se fournissait en Amérique, en raison des forts dosages de son minéral.

Les débouchés des phosphates moins riches de l'Afrique du Nord ne peuvent que s'accroître à la condition de les utiliser dans des mélanges qui rendraient leur action aussi efficace que les superphosphates d'un prix beaucoup trop élevé. Ce prix élevé est en partie cause de la diminution de la consommation du phosphate en France. Ses importations sont passées de 1.855.000 tonnes en 1924 à 1.295.716 en 1925.

En 1924, l'Italie a importé 811.000 tonnes de phosphate naturel et 400.000 au cours du premier semestre de 1925. Par contre, les importations américaines diminuent rapidement.

La Belgique a importé 200.000 tonnes en 1924 pour la plus grande partie en provenance de Tunisie. L'Angleterre souffre du manque de gisement de phosphates sur son sol, et son industrie nationale pour la transformation des phosphates importés, en superphosphates, supporte une crise des plus graves.

Chez cette puissance, l'importation des phosphates de l'Afrique du Nord est tombée de 539.000 tonnes en 1913 à 343.000 tonnes en 1924, parce que la concurrence étrangère leur livre des superphosphates à 5 % moins chers que la fabrication indigène.

En Allemagne, la consommation diminue par suite des charges fiscales supportées par l'agriculture. On y envisage la fabrication d'un engrais phosphaté contre lequel les autres actuellement employés auront beaucoup de mal à lutter.

L'Espagne est une cliente fidèle, à la porte des gisements nord-africains.

En outre, de nouveaux consommateurs se sont révélés : la Finlande, 16.000 tonnes en 1924 ; l'Égypte, 43.146 tonnes durant la même année ; la Tchécoslovaquie, etc...

Les phosphates exploités en Afrique du Nord sous la forme dite : « en roches », sont livrés tels quels.

L'industrie des pays importateurs est donc obligée de faire subir à la matière première des préparations plus ou moins compliquées et plus ou moins onéreuses avant de les livrer à l'agriculture.

Pour diminuer ce prix de revient élevé, les Allemands et les Belges utilisent directement les phosphates finement pulvérisés.

Ce sont de très bons engrais d'une action plus lente. Les superphosphates qui dosent en général 14 % d'acide phosphorique exigent pour leur fabrication des phosphates titrant de 28 à 30 % de ce même corps.

Le produit utile se trouve donc, par suite du traitement par l'acide sulfurique, réduit dans la proportion du simple au double et pratiquement les phosphates à 26 % sont donc inutilisables dans cette fabrication. Le superphosphate est un bon engrais plus rapide que le phosphate finement moulu, mais il est coûteux en raison de sa fabrication compliquée et d'un prix élevé ; en conséquence et en raison de ces considérations, en utilisant d'autres procédés on pourrait écouler tous les gisements de l'Algérie et de la Tunisie à faible dosage.

Réduits en poudre, ces phosphates pourraient être livrés à bas prix et rendre encore de très grands services à l'agriculture. Le général Richard, vice-président du Syndicat National de Vulgarisation des Engrais, dans un article paru dans la *Revue Coloniale*, a traité de façon magistrale cette intéressante question de l'utilisation des phosphates pauvres.

Il indiquait un procédé, celui du sulfurophosphate, qui permet d'utiliser les phosphates inutilisables par l'industrie du superphosphate et par là non marchand ; il faisait ressortir tout le bénéfice que tiraient l'Algérie et la Tunisie de l'exploitation de ces gisements à faible teneur qui pourraient être livrés en produit fini et immédiatement utilisable par l'agriculture.

Il est évident que la France pourrait utilement mettre en œuvre ses ressources en phosphates et pourrait fournir au monde presque entier les engrais phosphatés non pas sous forme de matières premières, mais sous forme de matières ouvrées. Ce serait avec nos potasses d'Alsace une monnaie d'échange intéressante et que l'on est surpris de voir si mal utilisée, à moins que ce ne soit pour ne pas affaiblir l'industrie française du superphosphate, actuellement si décriée à cause de la décalcification que cet engrais occasionne et de cette erreur de la solubilité de l'acide phosphorique.

Mais c'est tuer à la fois le problème des trusts : nos hommes politiques, mal renseignés, seraient dans l'impossibilité de pouvoir combattre ces puissants cartels.

L'industrie des phosphates en Afrique du Nord se limite donc actuellement à l'exploitation du minéral et au chargement de ce dernier en vrac sur bateaux. Les ventes se font franco bord, port départ, pour les phosphates expédiés dans les différents pays.

Cette manière d'opérer était toute naturelle au début de l'exploitation des gisements africains, mais il est paradoxal d'opérer ainsi désormais.

Le fret maritime est coûteux et porte sur une matière dont le prix de revient, relativement faible, supporte difficilement des frais de transport élevés.

Il serait préférable, aussi bien pour la France que pour ses clients, que les phosphates fussent transformés en produits définitifs expédiés directement à l'agriculture des différents pays.

On pourrait ainsi livrer à meilleur compte ce précieux engrais sans lequel le problème angoissant de la famine se poserait sur la terre.

Tous les phosphates de l'Afrique du Nord seraient consommés, nos possessions auraient ainsi une vie industrielle plus intense et le pain serait moins cher.

Pour ce : nos chimistes si actifs et si laborieux découvriront certainement une formule à base de phosphates qui sera aussi assimilable et moins onéreuse que celle des superphosphates qui a fait son temps et qui ne correspond plus à nos connaissances scientifiques actuelles.

Le rapport que M. Charles Baron, député des Basses-Alpes, présente au nom de la Commission des mines de la Chambre, dont il est le président, pour contingerter les phosphates de l'Afrique du Nord, aura pour conséquence de détruire toutes les initiatives ayant pour but de découvrir une nouvelle formule et de favoriser le puissant Syndicat international des superphosphatiers ; par ricochet, il atteint le but : de reculer l'exploitation des riches gisements du Djebel Ouk et autres étendus en ce moment par quelques intéressés probablement.

Ce qui serait profondément regrettable pour toute l'agriculture en général.

Notre effort doit donc se porter actuellement sur l'emploi direct du phosphate naturel ou combiné. Du jour où il sera généralisé, la crise de surproduction sera conjurée et le prix de l'engrais deviendra à peu de chose près le prix du phosphate lui-même.

Dès lors, la consommation prendra une extension considérable et les débouchés seront largement assurés pour toutes nos mines de phosphates.

MAC GRELLET,

(Revue de Viticulture.)

Avortement épizootique des Bovidés

Parmi les maladies contagieuses qui peuvent frapper les bêtes à cornes, l'avortement épizootique est de celles dont les conséquences sont peut-être les plus préjudiciables.

Au début de son apparition dans une étable, souvent prise à la légère et difficile à diagnostiquer, cette maladie peut rapidement englober tout le troupeau et y causer (suivant son importance, et en raison directe de celle-ci) pendant plusieurs années, des ravages considérables, tant sur la production du lait que sur l'élevage et l'état même des animaux.

Aux premiers cas de veaux arrivant mort-nés, il est bien rare que l'exploitant dépiste de suite la maladie ; ce n'est qu'après de nombreux cas que celui-ci connaît la cause du mal et se décide à soigner ses animaux. Faut-il dire aussi que quelques exploitants (sciemment ou non) mettent un point d'honneur à ne pas avouer cette maladie dans leur étable et font disparaître ou ils peuvent leurs animaux infectés en propageant de ce fait la maladie chez les acquéreurs.

Car cette maladie est très contagieuse. Il nous a été donné de la constater par deux fois de la façon suivante : Au début de l'hiver, après numérotage en suivant des animaux d'une étable, certaines génisses saines et gravides laissées à côté de sujets ayant avorté, ont, dès la fin de l'hiver ou l'été suivant, avorté à leur tour. Le numérotage a permis de retrouver l'origine presque certaine de l'infection dans la proximité des animaux malades, car toutes ces bêtes ayant l'eau à l'étable, étaient restées constamment voisines pendant la durée de l'hiver. Ayant, une autre fois, introduit par mégarde, dans une ferme isolée, au milieu d'une dizaine d'animaux jusqu'alors indemnes, une génisse gravide mais infectée, tous les animaux de cette ferme, sans exception, ont, huit mois après, été reconnus atteints à leur tour, et parmi ceux-ci, deux sur six ont avorté.

Tous ceux qui ont subi dans leur étable cette épizootie connaissent le désastre qu'elle produit sur la production des veaux, sur celle du lait, mais là ne s'arrêtent pas, à beaucoup près, les dégâts. Il y a lieu d'incorporer aussi les pertes difficiles à chiffrer mais réelles par suite de la non délivrance, ce qui se produit dans à peu près la moitié des cas d'avortement. A la suite de cette complication, l'animal dépérit pour plusieurs mois, souvent six, la production laitière, même pour un avortement très près du terme et sur un bon sujet, tombe à 30 ou 40 % de la production normale. Viennent ensuite les cas de stérilité après avortement (soit par suite de non délivrance et infection locale sérieuse, soit stérilité occasionnée par la maladie même) que l'on peut chiffrer au quart de l'effectif des sujets avortés. Il nous a été donné de constater enfin, sur deux sujets, la perte totale, la bête ne pouvant expulser faute des dilations normales et le vétérinaire ne pouvant non plus sortir l'avorton qui provoquait rapidement la mort de sa mère. Il n'est pas jusqu'à certaines morts de veaux venant au terme et mourant subitement vers le quatrième jour d'affection pulmonaire qui ne relève également de cette maladie.

Tous ces effets de l'avortement épizootique ne sont pas mentionnés ici pour décourager les propriétaires d'étables infectées, mais pour signaler le danger d'une épidémie qui, prise au début, peut rapidement être réduite car il existe maintenant un moyen de lutte efficace par la vaccination avec bacilles vivants, méthode

d'un emploi courant aujourd'hui. L'inconvénient de cette méthode est qu'elle n'est pas une guérison, mais une prémunition. Par suite, elle n'admet pas d'être employée à demi à moins de pouvoir isoler rigoureusement les animaux qui n'y sont pas soumis. Nous pouvons dire, en tout cas, que cette méthode, après un an d'emploi systématique, a permis de faire naître et vivre des veaux dont la mortalité est passée, d'une année à l'autre, de 60 % à moins de 10 %.

Le mieux, semble-t-il, quand les premiers cas d'avortement sont constatés (et nombreux sont aujourd'hui les exploitations où sévit cette maladie), est de faire analyser le sang de tous les animaux intéressés, seule méthode qui permette de dépister la maladie et d'en évaluer l'étendue, car aucun signe ne permet de reconnaître parmi les animaux ceux qui sont sains des autres. L'analyse du sang fait ce travail avec une précision et une sûreté merveilleuse et donne, en quatre jours, l'étendue du mal dans une étable.

Quand la réaction du sang a signalé une certaine proportion de sujets malades, la vaccination est tout indiquée car elle enrayer le mal pour les gestations à venir. Avec du vaccin vivant elle ne se pratique que sur des animaux non gravides, aussi, quand le traitement est commencé dans une étable, est-on impuissant sur la série des veaux encore à venir. Après cette série épuisée, les insuccès deviennent extrêmement rares et autorisent pleinement la recommandation de la vaccination. Combien de bons sujets auraient pu être sauvés qui ont, après un ou deux avortements et souvent dans l'ignorance ou le manque de confiance en un traitement, été sacrifiés à la boucherie. L'exploitant repopule de nouveau avec des génisses qui, à leur tour, au contact de quelques sujets crus sains (et n'ayant pas avorté quoique infectés, ce qui se produit couramment) et laissés dans l'étable, s'infectent à leur contact et avortent trois ou six mois après et donnent encore moins de lait : ce sont là des conséquences fréquentes en l'absence de renseignements.

Ces notes, fruit d'un tâtonnement de trois ans et d'une expérience bien involontairement coûteuse, ont été écrites pour indiquer qu'à cette maladie existe un remède efficace et que le salut, ici, ne consiste pas dans la fuite devant la maladie, mais dans la lutte.

R. NEUVILLE,

agriculteur.

(Agriculture pratique.)

REVISION DES BAUX A LONGUE DURÉE

Nous avons, dans notre dernier numéro, publié le texte intégral de cette importante loi qui ne manquera pas de jeter une certaine perturbation dans les contrats intervenus entre propriétaires et fermiers ; Nos législateurs ont voulu, paraît-il, faire une loi simple, claire et précise ;

Le fait est si rare qu'il ne faut pas laisser passer l'occasion de les louer de leur bonne intention ;

Mais ont-ils vraiment réalisé le but qu'ils se proposaient ?

Il est permis d'en douter en présence de certaines dispositions qui ne sont pas d'une lumineuse clarté et dont l'interprétation soulèvera certainement des difficultés en attendant que la jurisprudence se soit prononcée.

Une première difficulté nous est déjà soumise au sujet de l'article 7. Cet article permet au fermier de ne pas accepter la majoration et de demander la résiliation du bail « qui ne produira effet qu'après l'expiration de l'année culturale qui suivra soit la notification de la décision prise par le fermier de résilier, soit la notification à lui faite de la décision fixant la majoration ».

On nous signale que certains propriétaires s'appuyant sur ce texte émettent la prétention d'exiger que leurs fermiers sortent après l'enlèvement des récoltes actuellement en terre, c'est-à-dire au mois d'octobre prochain, parce que ces propriétaires estiment qu'à cette époque l'année culturale dont parle la loi aura pris fin. Ces propriétaires se trompent, ils n'ont pas le droit d'imposer à leurs fermiers un aussi brusque départ qui leur causerait le plus grave préjudice.

Une pareille prétention est contraire non seulement à l'équité, mais aussi à la loi ;

« L'année culturale » terme employé par le législateur, qu'est-ce à dire ? D'après l'opinion que nous venons d'indiquer ce serait l'année qui commence avec les semailles et finit à la récolte ; Cette interprétation ne peut être admise, car elle ne répond à aucune idée nette ni précise ;

Dans une ferme, en effet, on ne sème pas et on ne récolte pas à des dates fixes ; on sème le blé à l'automne, l'avoine et les plantes fourragères au printemps ; on récolte les grains en juillet et en août, les pommes de terre et les betteraves en octobre, les choux et les topinambours dans le courant de l'hiver.

Il ressort en outre nettement des débats parlementaires que l'année culturale est celle qui commence à l'époque fixée par le bail pour l'entrée en jouissance par opposition à l'année légale qui commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre. Il est donc certain que la sortie ne peut avoir lieu que le 24 juin ou le 1^{er} novembre, selon que le bail aura commencé à la Saint-Jean ou à la Toussaint, époques généralement en usage dans notre région de Touraine.

Il faut observer en outre que l'article 7 précité dispose que la résiliation ne pro-

duira effet qu'après expiration de l'année culturale qui suivra la notification de la décision prise par le fermier.

La loi ne dit pas « après l'expiration de l'année culturale en cours, mais bien qui suivra... »

Le fermier a donc le droit de rester dans la ferme une année entière après celle au cours de laquelle il a notifié sa décision.

Supposons un bail qui a commencé le 24 juin, si la notification est faite le 1^{er} août 1927, la sortie ne pourra avoir lieu que le 24 juin 1929.

La pensée du législateur est, à notre avis certaine ; elle a été précisée au cours de la discussion de la loi à la Chambre des députés par M. Alexandre Duval qui s'est exprimé ainsi : « La Commission a décidé d'écrire «... qu'après l'expiration de l'année culturale qui suivra... », c'est-à-dire que le fermier aura en plus de la fin de l'année en cours une année culturale entière pour faire sa sortie de ferme... »

Cette déclaration approuvée par le rapporteur de la loi, qui est d'ailleurs la traduction exacte du texte même, ne permet pas de lui donner un autre sens.

Maxime REVERAND,
Avocat, Docteur en Droit,
Membre de la Chambre d'Agriculture.
(La Terre Tourangelle.)

Les aliments azotés et la production du lait

La production du lait oblige à donner aux vaches des aliments très riches en azote, parce que le lait est lui-même très riche en principes azotés.

Si la vache n'en reçoit pas suffisamment, la sécrétion lactée tombe, fatalement. Une bonne vache laitière a besoin d'au moins 800 grammes de protéine dans sa ration.

La production de 15 litres de lait exige environ 500 grammes de protéine, en plus de celle que fournissent le foin et les racines. Il ne faudrait pas moins de 8 kilogrammes de grains, pour fournir ces 500 grammes, alors que 4 kilogrammes de tourteaux de palmiste, ou 3 kil. 500 de tourteaux de caprah ou 1 kil. 250 de tourteaux d'arachides suffiraient.

Dans la pratique, on peut employer 2 kilogrammes de tourteaux d'arachides dans la ration des vaches en état de donner 15 litres de lait, 1 kilogramme aux vaches qui ne peuvent donner que 10 litres.

Avec les légumineuses récoltées au printemps, qui fournissent beaucoup d'azote, l'adjonction d'un aliment fortement azoté n'est plus aussi indispensable.

Il ne faut pas manquer de distribuer des tourteaux dès que l'on voit les vaches donner moins de lait, et d'autant plus que la qualité des fourrages aura baissé davantage.

Le maïs fait tomber brusquement la production du lait, si l'on ne prend pas la précaution d'y associer immédiatement un tourteau riche en azote : 1 kilogr. 500 ou 2 kilogrammes de tourteau d'arachides seront utiles dès le début, et ensuite augmenter la dose si le maïs devient ligneux.

Fernand LEBLOND,

(Le Fermier.)

L'inexplicable déséquilibre des prix

L'année 1926 a été une déplorable année agricole. Combien de métayers et de fermiers à cheveau gris m'ont affirmé qu'ils n'en avaient point connu d'aussi mauvaise, aussi loin que remontaient leurs souvenirs. Que sera la récolte de 1927 ? Seules pourraient se hasarder à donner des prévisions les statistiques officielles qui ne redoutent pas les démentis que, trop souvent, leur infligent les faits.

Le seul pronostic qui puisse être fait actuellement à coup sûr c'est que la rareté du fourrage continuera d'exercer son influence sur les cours du bétail, dans les centres d'élevage. La maigre récolte fourragère de 1926 a incité nombre d'agriculteurs à ne pas garder dans leurs étables des bêtes dont ils craignaient de ne pouvoir assurer la nourriture. Un peu partout, la provision faite pour attendre la récolte de 1927 a été épuisée bien avant que cette récolte fût bonne à couper. Sur les foires et les marchés, les prix ont fléchi sensiblement ; les prix des jeunes bêtes surtout. Est-il un consommateur qui se soit aperçu d'un fléchissement parallèle dans les prix de la viande de boucherie ? Je n'en connais pas.

Il y a constamment entre les mouvements de hausse ou de baisse des prix payés à la production et les mouvements de hausse ou de baisse des prix demandés à la consommation, un écart, un déséquilibre que l'on ne parvient pas à s'expliquer. En janvier-février 1926, la viande de bœuf, par exemple, est payée en moyenne au producteur — moyenne établie pour toute la France, — 4 fr. 55 le kilo, poids vif. Elle est vendue, au marché de la Villette, 9 fr. 05 le kilo poids net. En mars-avril, le prix du kilo, poids vif, passe à 4 fr. 67, le prix du kilo poids net à 9 fr. 30. En mai-juin, les prix sont de 4 fr. 84 et 9 fr. 80.

Pendant cette période, à des hausses de 12 et 17 centimes sur le poids vif, correspondent donc des hausses de 30 et 50 centimes sur le poids net. En juillet-août, survient une baisse sur le poids vif, qui se paye 4 fr. 62 le kilo. Le prix du poids net baisse, il est vrai, et descend à 9 fr. 45. Les prix descendent respectivement à

4 fr. 41 et 9 fr. en septembre-octobre. Mais, en novembre-décembre, tandis que la baisse de prix du poids vif s'accroît, et que le kilo se paie 4 fr. 28, le prix du kilo poids net remonte à 9 fr. 33.

Depuis, le prix du kilo poids net n'a cessé de monter, passant à 9 fr. 60 en janvier-février, à 10 fr. 20 en mars-avril, à 10 fr. 46 en mai, cependant que les prix du kilo poids vif ont été, pendant la même période, de 4 fr. 52, 4 fr. 63, 4 fr. 69.

Hausse de 35 centimes du prix payé au producteur, depuis la période novembre-décembre, qui a été celle des plus bas prix. Hausse de 108 centimes, pendant le même temps, du prix demandé au boucher en gros, qui prélève à son tour son bénéfice sur le boucher détaillant, lequel, à son tour, prélève son bénéfice sur le consommateur. Et voilà pourquoi le beefsteak, en l'an de grâce 1927, est vraiment pour rien.

On comprend, quand on a fait ces comparaisons de chiffres, bien arides, et je m'en excuse, l'étonnement du métayer ou du fermier, qui se plaint que, depuis de longs mois, « le commerce n'aille point », lorsqu'on lui répond : « Et pourtant, dans les villes, le prix de la viande ne cesse d'augmenter. » Il en sait bien lui-même quelque chose, d'ailleurs, par ce que lui fait payer le boucher du village, qui modèle ses prix sur ceux de Paris.

La comparaison serait plus instructive encore, si des statistiques établies avec le même soin qu'elles sont établies pour la viande de bœuf permettaient d'étudier les variations de prix de la viande de veau et de mouton. Les prix moyens de la viande de bœuf sur pied, dont j'ai fait état sont, en effet, ceux des bêtes de bonne qualité prélevées par la boucherie : ils n'ont pas subi le fléchissement accentué du prix des bêtes non engrainées.

Or, si l'on fait que toutes les bêtes amenées au marché de la Villette soient des bêtes de première qualité. Il en est environ 8 pour 100 qui sont cotées viande extra, 22 pour 100 cotées première qualité, 50 pour 100 deuxième qualité. Mais j'ai déjà eu l'occasion de le dire, lorsque ces bêtes ont, dans l'intérieur du marché, passé d'une rive à l'autre du canal, il n'y a plus de bêtes de troisième qualité. Lorsque la viande, débitée en morceaux, passe aux étals des bouchers en gros et des détaillants, il n'y a plus de deuxième qualité : il ne reste que de la première qualité et de l'extra.

Les différentes corporations qui opèrent, au marché de la Villette, cette transformation, ont leur secret, qu'elles gardent jalousement. Il va sans dire qu'elles trouvent, dans l'écart entre le prix d'achat établi sur la troisième qualité ou la deuxième, et le prix de vente établi sur la première qualité ou la qualité extra, un bénéfice rémunérateur. Tant qu'un contrôle sévère n'aura pas été organisé sur ces opérations mystérieuses, le prix du bétail pourra bien baisser, la viande, chez le boucher sera toujours chère.

André PAVIE,

(L'Echo de Paris.)

Sulfate de Cuivre Bouillie Azur — Soufre

Nous ne croyons pas avoir jamais vu, depuis 40 ans que les sulfatages des vignes se pratiquent, une année semblable à celle-ci. Approvisionnement très réduit en sulfate de cuivre par suite d'une fabrication très défective en Angleterre et en France, ayant pour causes premières le prix bien trop élevé du cuivre et du charbon pratiqués à l'automne dernier, puis l'emploi incessant des bouillies pour résister à des attaques permanentes du mildew.

Les apparences dans les vignes étant assez belles et les prix promettant d'être favorables pour les producteurs, ceux-ci ont lutté avec acharnement et répété indéfiniment leurs traitements.

Le sulfate de cuivre a donc manqué à plusieurs reprises, puis des relâches de navires en suite d'avaries ont retardé des arrivages impatiemment attendus par les vigneronniers qui se lamentaient devant le mal toujours se renouvelant et ne pouvant plus garantir leurs vignes par des traitements répétés indéfiniment.

Nous avons eu bien de la peine à faire exécuter les ordres passés. Cependant jusqu'ici nos fournisseurs n'ont pas augmenté leurs prix malgré l'intensité des demandes. Nous les maintenons donc comme précédemment, mais demandons à nos adhérents, un peu de patience, eu égard aux difficultés extraordinaires de ces réceptions.

Marché Mondial des Grains

On lit dans le *London Grain Seed and Oil Reporter*, du 1^{er} juillet :

Le trafic sur le marché d'importation a été très calme, et les prix, quoique en reprise vers le milieu de la semaine, demeurent néanmoins au-dessous des précédents. Le marché c. a. f. n'a vu que des affaires peu importantes. Les rapports favorables au sujet du temps aux Etats-Unis et au Canada, sont responsables en grande partie de la détente sur les marchés. Les meuniers anglais ont généralement acheté suffisamment pour se maintenir en dehors d'un marché en baisse, et c'est ce qui explique le peu d'affaires pendant la semaine. Le bruit a pourtant couru que quelques transactions ont eu lieu à des prix assez bas, quoique non cités. D'un autre côté, il y a d'assez grosses quantités de blé du Manitoba de qualités

diverses dans le port de Londres, que leurs détenteurs préfèrent garder plutôt que de les vendre au prix proposés. Donc, malgré des offres par place de 1/6 plus bas que la parité du juillet, le calme était plat partout.

Sur le Continent, par contre, et à Anvers notamment, les affaires ont été assez actives. La demande en blés exotiques a été soutenue, surtout de la part de l'Allemagne. L'Italie a été une bonne cliente pour le blé du Danube (nouvelle récolte) expédition octobre, novembre et décembre. La Russie n'a rien expédié de la semaine, mais comme la moisson a commencé dans certaines régions de ce pays, on peut s'attendre à une reprise assez prochaine de ces expéditions. Les rapports de Russie sont plutôt favorables, ainsi que dans les pays balkaniques et en Hongrie, tandis que dans l'Europe du Nord et Centrale la situation est un peu moins bonne.

En Italie, la récolte promet d'être au moins aussi bonne qu'en 1926, sinon meilleure. En attendant, le marché sera surtout influencé par les avis des récoltes nord-américaines. Ceux-ci sont plus optimistes aux Etats-Unis, quoique irréguliers. Dans le Kansas, la moisson se poursuit bien, mais dans le sud-est il y a des retards assez considérables. Le mouvement intérieur serait très important. L'Australie et l'Argentine ont toujours besoin de pluie.

Des avis de personnalités privées au Canada, sont favorables, mais il faudrait attendre les estimations officielles. Une grande partie de la récolte a été semée tard, mais il est non moins évident que si le beau temps actuel se maintient, de bonnes moissons sont en perspective pour cet automne.

Les rapports d'Australie ne sont pas très bons. Il y a des sections où le besoin de pluie se fait fortement sentir, tandis que dans d'autres endroits la situation s'est améliorée.

A signaler des envois de graine de l'Inde qui se vend facilement à des prix fermes, car la qualité est au-dessus de la moyenne.

LES RECOLTES CÉRÉALES

Nos lecteurs sont mis au courant des évaluations des diverses récoltes de céréales en France et à l'étranger par les extraits que nous publions dans chacun de nos bulletins de quinzaine, et qui proviennent du compte rendu du *Bulletin des Halles* du marché libre de Paris du mercredi, ainsi que des appréciations des journaux anglais les plus qualifiés sur le marché mondial des grains.

Nos renseignements généraux sont donc puisés aux meilleures sources.

Il nous reste à exposer la situation particulière de notre région. Après avoir présenté une apparence très favorable qui permettait d'entrevoir une bonne moyenne récolte, nos blés ont subi des orages violents, des pluies par trop répétées, et nous aurons de ce chef à subir une diminution sensible des estimations premières. Certains champs ont été particulièrement ravagés, la récolte en sera presque nulle. Dans les champs où les orages n'ont pas porté, les épis sont beaux. Il est encore un peu tôt pour juger ce qu'en seront les grains. Mais il y a assez d'humidité partout en terre, le blé est de son côté assez avancé, pour que nous n'ayons pas à craindre l'échaudage.

Les avoines sont plutôt belles. Les blés noirs ont bien levé et promettent jusqu'ici.

Les blés de 1926 s'écoulent peu à peu, mais seulement au à peu près à la petite minoterie et à des prix fortement réduits. Les offres de vente en beaux blés étrangers engagés les acheteurs à une assez grande sévérité dans la réception des blés indigènes. Pendant la période qui vient de s'écouler depuis la publication de notre dernier bulletin — 13 juin — les cours n'ont cessé de fléchir, et nous voici arrivés au-dessous de 165 fr. pour des blés de bon poids moyen et propres. Les qualités inférieures se paient même quelques francs de moins.

La moisson ne commencera guère que dans la dernière semaine du mois, à moins de temps tout à fait exceptionnel, ce qui n'est guère certain.

Du *Bulletin des Halles* du mercredi 4 juillet :

Enfin la température est redevenue normale, mais en avons-nous réellement fini avec les orages et les pluies presque foudroyantes qui, depuis une quinzaine de jours ont, dans la plupart des régions centrales et septentrionales, ralenti la végétation des céréales, plantes légumières, plantes industrielles et sarclées ? Il faut l'espérer. L'apparence des avoines et des orges est restée tout à fait satisfaisante ; malheureusement des coups de vent et de violentes averses ont occasionné de la verse dans un nombre relativement élevé de champs de blé, surtout en Beauce, Brie, vallée de l'Allier, en Picardie et Normandie. Les tiges se redresseront en majeure partie sans doute ; il y aura tout de même, en raison de ce fâcheux phénomène, un léger retard dans la maturité des épis et quelques déchets. Néanmoins, nulle inquiétude n'assaille l'esprit des cultivateurs. Le danger est passé, et l'on constate que si les blés n'ont pas progressé sensiblement depuis la floraison, leur production en grains et paille est bel et bien acquise ; la maturité n'est plus guère qu'une question de jours, de jours ensoleillés cela va sans dire. Il serait encore hasardeux de l'évaluer ; on peut être convaincu toutefois qu'elle dépassera d'un pourcentage important celle de 1926.

Quoi qu'il en soit, nous voici en pleine suture. Dans le Midi et le Sud-Ouest, en plaine, la moisson est bel et bien commencée, et comme des améliorations sérieuses ont été réalisées dans un certain nombre de domaines, où l'on a employé plus de matières fertilisantes et fait choix de variétés sélectionnées, particulièrement recommandées par les agronomes et les organisations agricoles, on peut admettre que l'on y enregistrera des plus-values de récolte qui compenseront on ne peut mieux les frais supplémentaires de fumure et de semences. Il n'y a plus qu'à préparer les souches et faucelles.

Les seiges, les avoines et les orges donneront aussi des résultats nettement supérieurs. En Brie et Beauce et dans les cinq départements du nord, les avoines noires, grises, blanches et jaunes présentent une parfaite régularité de croissance; en divers terrains, plus ou moins bien travaillés ou drainés, la paille est plutôt courte, mais elle supporte des épis bien épanouis et lourds. Dans les terres qui ont reçu de fortes fumures organiques et chimiques, le développement des tiges a été çà et là exceptionnel.

PHYSIONOMIE DE LA SEANCE. — Assistance ordinaire. La préparation des moissons et les travaux qu'exigent les grandes cultures arables, retiennent encore la plupart des agriculteurs, habitués de notre marché.

La tendance est généralement calme, mais la dépression sur les prix des blés et des avoines n'a pas été aussi sensible que le semaine dernière. Les affaires en blés nouveaux se développent.

BLÉS. — Dans tous les milieux commerciaux et agricoles, c'est surtout de la situation des emblavures en nos grands centres de production que l'on s'occupe, et non précisément des opérations sur les marchandises restantes, que les agriculteurs ont hâte, semble-t-il, de liquider, par crainte peut-être d'un nouveau fléchissement des cours. Partout, en France comme à l'étranger, la tendance est restée lourde jusqu'ici; mais les intempéries, qui ont, sur d'assez nombreux points, provoqué de la verse, sont aujourd'hui invoquées pour justifier certaines résistances aux concessions demandées. Aussi, depuis lundi, les offres ont-elles été moins précipitées. Il est certain que la température, légèrement refroidie, retardera d'une semaine environ la moisson, surtout au Nord de la Loire, et par conséquent, il faudra accentuer la consommation des vieux blés indigènes et exotiques. Il y a, par suite, un peu d'indécision sur quelques marchés; cependant, la liquidation se poursuit graduellement, car ce n'est pas un petit retard de la moisson en Beauce, Touraine ou Brie qui pourrait modifier l'état des esprits, et d'autant qu'il pourra être réparé, au moins dans maintes localités, si le soleil ne subit pas de nouvelle éclipse. En somme, malgré la verse et la lenteur de la maturité des épis constatée depuis une dizaine de jours, les perspectives de rendement sont considérées comme superbes par tous les intéressés. Il est probable que les prix vont se maintenir à leurs limites actuelles jusqu'à ce qu'apparaissent les premiers blés du Centre dont on appréciera la valeur intrinsèque à la réunion commerciale de Tours. Dans le Midi, la moisson se poursuit dans de très bonnes conditions et là aussi on envisage une accentuation du rendement. Il est probable que les premiers échantillons seront présentés bien avant la réunion commerciale d'Avignon, qui est fixée au mardi 19 juillet. Si nos sommes bien informés, des affaires en livrable avaient été déjà engagées par quelques grosses minoteries, c'est-à-dire qu'une partie assez importante de la récolte en Vaucluse et dans les Basses-Alpes (région de Manosque et de Forcalquier) est dès à présent retenue. A vrai dire, on ne se montre généralement pas disposé sur les principales places de production à traiter de nouveaux blés en livrable, car il y a trop d'incertitude sur les prix. La lourdeur est générale, même aux Etats-Unis et au Canada où les plus récentes nouvelles des récoltes sont beaucoup plus optimistes que celles de la semaine dernière. Or, qu'on le veuille ou non, et quelles que soient les circonstances, les prix de nos blés indigènes seront sous la dépendance des cotations mondiales.

Bornons-nous, sans autres commentaires, à enregistrer les prix que l'on a pratiqués à notre réunion hebdomadaire et qui s'appliquent à la marchandise immédiatement disponible, départ, en toiles de location ou à fournir franco par l'acheteur :

Blés de Beaucé, du Gâtinais, de l'Orléanais 166 à 167.
Touraine, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire 168 à 169.
Allier, Cher, Nièvre 164 à 166.
Poitou, Vienne 168 à 169.
Anjou, Vendée, Loire-Inférieure 161 à 164.

Nord, Pas-de-Calais 170 à 171.
Somme 171 à 172.
Oise 168 à 169.
Aisne, Ardennes 171 à 172.
Aube, Marne 167 à 168.
Seine-et-Oise et Seine-et-Marne 168 à 169.
Yonne et Côte-d'Or 168 à 169.
Sarthe et Mayenne 168 à 169.
Eure, Normandie, Seine-Inférieure, Orne 167 à 168.

Comme on le voit, les blés des cinq départements du Nord, pesant 75 kilos, offrent plus de résistance à la baisse; il est vrai qu'ils sont très recherchés par la minoterie de la région parisienne.

En blés nouveaux, on tient les B. O. T. P. sur 4 de septembre de 158 à 159. On traite quelques lots de blés du Maroc, embarqués du 10 au 15 juillet, de 164 à 165, et Bordeaux, Dunkerque, Rouen, Nantes,

On tient en outre les tuzelles et saissetes du Midi entre 162 et 163, livraison courant juillet; les abattoirs-buissons se traitent de 156 à 157 départ.

Vers la fin de la séance, la tendance était plus calme sur les blés de Beauce que sur ceux des autres régions.

AVOINES. — Comme précédemment, la graineterie de la région de Paris recherche les belles qualités noires de toutes provenances, et elle ne peut obtenir qu'une demi-satisfaction, en raison de l'épuisement rapide de la marchandise. La suture est bel et bien commencée, car on coupe rapidement dans les départements méridionaux, ainsi qu'en Algérie où les rendements sont importants, principalement dans la région d'Oran. L'apparence de nos grandes cultures en Beauce, Brie, Champagne, Berry et Poitou est magnifique, et l'on estime que les rendements dépasseront très sensiblement ceux de l'année dernière, qui s'établirent dans une bonne moyenne.

Quels prix de début pratiquera-t-on ? Seront-ils sensiblement au-dessous de ceux que l'on applique à la vieille marchandise aujourd'hui même ? Nous avons posé ces questions et ce ne sont que des réponses évasives qui nous ont été faites. A la vérité, les producteurs sont incertains. Attendent-ils des directives du commerce lui-même ? On s'accorde à dire que les rendements seront partout importants, mais dans quelle proportion dépasseront-ils les précédents. Ce n'est qu'aux battages que l'on pourra se rendre un compte exact de la progression réalisée.

En attendant, constatons que les offres se sont encore amoindries; il ne doit plus rester grand chose en culture; mais la demande est plutôt calme, la graineterie possédant encore d'assez appréciables disponibilités. D'ailleurs, il y a eu des expéditions assez nombreuses encore ces jours derniers sur Paris et la banlieue, et également sur quelques villes principales où la cavalerie est importante, malgré le développement de l'automobilisme.

On a pratiqué pour la marchandise immédiatement disponible, départ, les prix suivants :

Avoines grises de Beauce, Eure et Brie 124 à 125.
Grises d'hiver, du Poitou, du Berry et des Charentes 121 à 123.
Pas d'affaires en nouvelle récolte, pour livraison sur les 4 mois de septembre.

SARRASIN. — Affaires nulles; la marchandise fait complètement défaut. On tient cependant de 166 à 167 les derniers lots de Bretagne disponible, départ grands réseaux; mais ces prix n'ont guère qu'une valeur nominale.

On a pratiqué pour la marchandise immédiatement disponible, départ, les prix suivants :

Avoines grises de Beauce, Eure et Brie 124 à 125.
Grises d'hiver, du Poitou, du Berry et des Charentes 121 à 123.
Pas d'affaires en nouvelle récolte, pour livraison sur les 4 mois de septembre.

SARRASIN. — Affaires nulles; la marchandise fait complètement défaut. On tient cependant de 166 à 167 les derniers lots de Bretagne disponible, départ grands réseaux; mais ces prix n'ont guère qu'une valeur nominale.

On a pratiqué pour la marchandise immédiatement disponible, départ, les prix suivants :

Avoines grises de Beauce, Eure et Brie 124 à 125.
Grises d'hiver, du Poitou, du Berry et des Charentes 121 à 123.
Pas d'affaires en nouvelle récolte, pour livraison sur les 4 mois de septembre.

SARRASIN. — Affaires nulles; la marchandise fait complètement défaut. On tient cependant de 166 à 167 les derniers lots de Bretagne disponible, départ grands réseaux; mais ces prix n'ont guère qu'une valeur nominale.

On a pratiqué pour la marchandise immédiatement disponible, départ, les prix suivants :

Avoines grises de Beauce, Eure et Brie 124 à 125.
Grises d'hiver, du Poitou, du Berry et des Charentes 121 à 123.
Pas d'affaires en nouvelle récolte, pour livraison sur les 4 mois de septembre.

SARRASIN. — Affaires nulles; la marchandise fait complètement défaut. On tient cependant de 166 à 167 les derniers lots de Bretagne disponible, départ grands réseaux; mais ces prix n'ont guère qu'une valeur nominale.

On a pratiqué pour la marchandise immédiatement disponible, départ, les prix suivants :

Avoines grises de Beauce, Eure et Brie 124 à 125.
Grises d'hiver, du Poitou, du Berry et des Charentes 121 à 123.
Pas d'affaires en nouvelle récolte, pour livraison sur les 4 mois de septembre.

SARRASIN. — Affaires nulles; la marchandise fait complètement défaut. On tient cependant de 166 à 167 les derniers lots de Bretagne disponible, départ grands réseaux; mais ces prix n'ont guère qu'une valeur nominale.

On a pratiqué pour la marchandise immédiatement disponible, départ, les prix suivants :

Avoines grises de Beauce, Eure et Brie 124 à 125.
Grises d'hiver, du Poitou, du Berry et des Charentes 121 à 123.
Pas d'affaires en nouvelle récolte, pour livraison sur les 4 mois de septembre.

SARRASIN. — Affaires nulles; la marchandise fait complètement défaut. On tient cependant de 166 à 167 les derniers lots de Bretagne disponible, départ grands réseaux; mais ces prix n'ont guère qu'une valeur nominale.

On a pratiqué pour la marchandise immédiatement disponible, départ, les prix suivants :

Avoines grises de Beauce, Eure et Brie 124 à 125.
Grises d'hiver, du Poitou, du Berry et des Charentes 121 à 123.
Pas d'affaires en nouvelle récolte, pour livraison sur les 4 mois de septembre.

SARRASIN. — Affaires nulles; la marchandise fait complètement défaut. On tient cependant de 166 à 167 les derniers lots de Bretagne disponible, départ grands réseaux; mais ces prix n'ont guère qu'une valeur nominale.

On a pratiqué pour la marchandise immédiatement disponible, départ, les prix suivants :

Avoines grises de Beauce, Eure et Brie 124 à 125.
Grises d'hiver, du Poitou, du Berry et des Charentes 121 à 123.
Pas d'affaires en nouvelle récolte, pour livraison sur les 4 mois de septembre.

SARRASIN. — Affaires nulles; la marchandise fait complètement défaut. On tient cependant de 166 à 167 les derniers lots de Bretagne disponible, départ grands réseaux; mais ces prix n'ont guère qu'une valeur nominale.

On a pratiqué pour la marchandise immédiatement disponible, départ, les prix suivants :

Avoines grises de Beauce, Eure et Brie 124 à 125.
Grises d'hiver, du Poitou, du Berry et des Charentes 121 à 123.
Pas d'affaires en nouvelle récolte, pour livraison sur les 4 mois de septembre.

SARRASIN. — Affaires nulles; la marchandise fait complètement défaut. On tient cependant de 166 à 167 les derniers lots de Bretagne disponible, départ grands réseaux; mais ces prix n'ont guère qu'une valeur nominale.

On a pratiqué pour la marchandise immédiatement disponible, départ, les prix suivants :

Avoines grises de Beauce, Eure et Brie 124 à 125.
Grises d'hiver, du Poitou, du Berry et des Charentes 121 à 123.
Pas d'affaires en nouvelle récolte, pour livraison sur les 4 mois de septembre.

SARRASIN. — Affaires nulles; la marchandise fait complètement défaut. On tient cependant de 166 à 167 les derniers lots de Bretagne disponible, départ grands réseaux; mais ces prix n'ont guère qu'une valeur nominale.

On a pratiqué pour la marchandise immédiatement disponible, départ, les prix suivants :

Avoines grises de Beauce, Eure et Brie 124 à 125.
Grises d'hiver, du Poitou, du Berry et des Charentes 121 à 123.
Pas d'affaires en nouvelle récolte, pour livraison sur les 4 mois de septembre.

SARRASIN. — Affaires nulles; la marchandise fait complètement défaut. On tient cependant de 166 à 167 les derniers lots de Bretagne disponible, départ grands réseaux; mais ces prix n'ont guère qu'une valeur nominale.

On a pratiqué pour la marchandise immédiatement disponible, départ, les prix suivants :

Avoines grises de Beauce, Eure et Brie 124 à 125.
Grises d'hiver, du Poitou, du Berry et des Charentes 121 à 123.
Pas d'affaires en nouvelle récolte, pour livraison sur les 4 mois de septembre.

SARRASIN. — Affaires nulles; la marchandise fait complètement défaut. On tient cependant de 166 à 167 les derniers lots de Bretagne disponible, départ grands réseaux; mais ces prix n'ont guère qu'une valeur nominale.

On a pratiqué pour la marchandise immédiatement disponible, départ, les prix suivants :

Avoines grises de Beauce, Eure et Brie 124 à 125.
Grises d'hiver, du Poitou, du Berry et des Charentes 121 à 123.
Pas d'affaires en nouvelle récolte, pour livraison sur les 4 mois de septembre.

COURS OFFICIELS

On cote par kilo de viande nette :

	1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	Extr.
Bœufs	9 40	8 40	6 70	10 10
Vaches	9 40	7 30	6 40	10 30
Taureaux	7 70	7	6 40	8 30
Veaux	12 80	10 40	8	13 80
Moutons	15	10 50	9 30	16 80
Porcs	12	11	7 22	12 23

Cours approximatifs constatés par kilo poids vif :

	1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	Extr.
Bœufs	5 64	4 62	3 35	6 26
Vaches	5 64	4 29	3 20	6 69
Taureaux	4 62	3 36	3 20	5 14
Veaux	7 68	6 02	4 40	8 29
Moutons	7 50	5 41	4 32	8 40
Porcs	8 40	7 70	5 50	8 60

Paris-La Villette, 27 juin.

ALLURE GENERALE DU MARCHÉ

Les abattoirs se sont bien dégagés ces derniers jours et les prix de la viande sont un peu plus fermes. Il y avait donc des besoins.

GROS BETAIL. — Amenés : bœufs 3.254; vaches 1.627; taureaux 374, soit un total de 5.255 contre 4.920 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 388 gros bovins contre 738.

La vente a été plus facile, particulièrement pour l'entre-deux qui a gagné franchement deux sous par livre. Par contre pour l'extra et la première qualité, la cheville s'est fait tirer l'oreille et n'a pas voulu payer plus cher qu'au marché dernier. De très beaux bœufs ont été vendus dans les cent sous par livre.

VEAUX. — Amenés 2.098 contre 2.655 il y a huit jours. Réserve aux abattoirs 329 contre 230.

La vente a été très calme et les cours ne sont pas sensiblement modifiés. Néanmoins, il y a une petite hausse dans le bon entre-deux.

MOUTONS. — Amenés 12.134 contre 13.641 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 2.490 contre 1.875.

La vente a été facile avec hausse de cinq à dix francs par tête.

PORCS. — Amenés 2.815 contre 2.722 il y a huit jours. Réserve sur pied aux abattoirs 650 contre 500.

La vente a été très difficile. Les bons animaux ont conservé leur cours, mais il y a un recul de 10 à 20 francs en ordinaire.

Les prix se sont établis ainsi : pores maigres extras, 8,60 à 8,70 le kilo vif; bœufs maigres de pays, 8 à 8,60; cochons épais de l'Ouest et du Centre, 7,80 à 8,20; gros gras, 7,30 à 7,60; pores du Midi, de l'Aveyron et du Sud-Centre, 7,30 à 8 fr.; fonds de parquets, 7,30 à 7,60.

COCHES. — Vente très difficile; la cote s'établit entre 4,80 et 6 fr.; laitons jusque 6,60.

Ces prix s'entendent par kilo vif, pour achats en bandes.

PORCELETS. — Amenés 23 contre 19 il y a huit jours. Vente calme entre 170 et 270 fr. la pièce, suivant la grosseur et qualité.

DERNIERE HEURE

Paris-La Villette, 27 juin.

Amenés Inventés

BŒUFS	3.254	80
VACHES	1.627	30
TAUREAUX	374	4
Totaux	5.255	114
VEAUX	2.098	110

MOUTONS 12.134
Vente facile.

PORCS 2.815
Vente difficile.

COURS OFFICIELS

On cote par kilo de viande nette :

	1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	Extr.
Bœufs	9 70	8 70	7	10 20
Vaches	9 70	8 10	6 70	10 40
Taureaux	8 10	7 30	6 70	8 50
Veaux	12 40	10 40	8	13 50
Moutons	16	12 50	10 70	17 20
Porcs	12 14	11 14	7 86	12 42

Cours approximatifs constatés par kilo poids vif :

	1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	Extr.
Bœufs	5 82	4 87	3 50	6 32
Vaches	5 82	4 54	3 35	6 66
Taureaux	4 86	4 09	3 35	5 26
Veaux	7 44	6 02	4 40	8 10
Moutons	8	5 87	4 71	8 60
Porcs	8 50	7 80	5	8 70

Paris-La Villette, 4 juillet.

ALLURE GENERALE DU MARCHÉ

Le temps est orageux et lourd, très peu encourageant pour le commerce de la viande. Aussi en reste prudent à l'achat.

GROS BETAIL. — Amenés : bœufs 3.744; vaches 1.872; taureaux 435; soit un total de 6.051 contre 5.255 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 592 gros bovins contre 388.

La vente a été mauvaise en face de 6.051 gros bovins amenés. Les très bons sujets ont perdu deux sous par livre, mais il faut voir dans les trois sous de baisse pour l'entre-deux.

VEAUX. — Amenés 2.688 contre 2.098 il y a huit jours. Réserve aux abattoirs 485 contre 329.

La vente a été mauvaise. Les besoins trop modiques ne permettant pas d'absorber les offres. En conséquence, il a fallu noter un tassement de deux sous par livre en bons animaux et trois à quatre sous en entre-deux.

MOUTONS

Amenés 14.891 contre 12.134 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 1.960 contre 2.490.

Les affaires ont été extrêmement lentes à s'engager, les besoins ayant très peu d'ampleur. Aussi faut-il voir un nouveau recul de 5 et parfois 10 francs par tête.

PORCS. — Amenés 2.703 contre 2.815 il y a huit jours. Réserve sur pied aux abattoirs 470 contre 650.

Vente difficile. Cours maintenus, sauf pour les gros gras qui sont complètement délaissés.

Les prix se sont établis ainsi : pores maigres extras, 8,60 à 8,70 le kilo vif; bœufs maigres de pays, 8 à 8,60; fonds de parquets, 7 à 7,80; cochons épais de l'Ouest et du Centre et pores du Midi, de l'Aveyron et du Sud-Centre, 7,50 à 8,20; gros gras, 7 à 7,30.

COCHES. — Vente mauvaise; la cote s'établit entre 4,80 et 6 fr.; laitons jusque 6,60.

Ces prix s'entendent par kilo vif, pour achats en bandes.

PORCELETS. — Amenés 17, contre 23 il y a huit jours. Vente calme entre 170 et 280 fr. la pièce, suivant la grosseur et qualité.

DERNIERE HEURE

Paris-La Villette, 4 juillet.

Amenés Inventés

BŒUFS	3.744	85
VACHES	1.872	37
TAUREAUX	435	4
Totaux	6.051	126
VEAUX	2.688	306

MOUTONS 14.891
Vente très difficile.

PORCS 2.703
Vente difficile.

COURS OFFICIELS

On cote par kilo de viande nette :

	1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	Extr.
Bœufs	9 30	8 20	6 50	10
Vaches	9 30	7 70	6 30	10 10
Taureaux	7 90	7	6 40	8 30
Veaux	11 20	9 60	7 60	13 10
Moutons	15 40	12	10 10	17
Porcs	12 14	10 72	7 86	12 42

Cours approximatifs constatés par kilo poids vif :

	1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	Extr.
Bœufs	5 58	4 59	3 25	6 20
Vaches	5 58	4 31	3 15	6 46
Taureaux	4 74	3 92	3 15	5 15
Veaux	6 72	4 57	4 29	7 86
Moutons	7 70	5 64	4 44	8 50
Porcs	8 50	7 50	5	8 70

Marché Talensac

Nantes, le 8 juillet 1927.

	Amenés	Vendus	PRIX
Bœufs	Pl. bas P. haut
Vaches
Veaux	499	499	4.30 5.60
Moutons	346	346	6.20 7.20
Agneaux

FOIRES ET MARCHÉS

DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

MOIS DE JUILLET

Lundi 11 : Donges, Montoir. — Mardi 12 : Boussay, Le Loroux-Bottreuil, Malville, Saint-Lyphard. — Mercredi 13 : Saint-Philbert-de-Grand-Lieu. — Jeudi 14 : Aigrefeuille, Ancenis. — Vendredi 15 : Arthon, Assérac, Grand-Auverné, Ligné, Nort, Le Temple.

Lundi 18 : Varades, Vieilleville. — Mardi 19 : Legé. — Mercredi 20 : Guérande, Saint-Herblon, Saint-Père-en-Retz, Vigneux. — Jeudi 21 : Fresnay, Saint-Mars-la-Jaille. — Vendredi 22 : Carquefont, Fay, Mésanger, Pontchâteau, Saint-Vincent-des-Landes, Sainte-Pazanne. — Samedi 23 : Montbert (Geneston).

Lundi 25 : Moisdon. — Mardi 26 : Guéméné-Penfao, Joué, Rezé, Vallet. — Vendredi 28 : Plessé. — Samedi 30 : Saint-Joachim.

OFFRES ET DEMANDES

Ce service est absolument réservé à nos adhérents qui ont droit à deux insertions gratuites pour chaque annonce, sous la seule condition du remboursement de nos frais de poste nécessités par la correspondance pour renseignements, frais évalués à forfait à 2 fr. par annonce.

Toute insertion ayant un caractère commercial ou industriel devra être transmise à la PUBLICITÉ DE L'OUEST, 11, rue de la Fosse, à Nantes.

OFFRES

79. — A vendre, une forte charrette de roulage. Etat neuf. S'adresser à M. Drouard, La Métairie, Saint-Fiacre.

80. — A vendre, taureau nantais, pure race, 17 mois.

81. — A vendre : 1° Belles chiennes Pointer blanc et foie, 13 mois à l'ouverture; 2° jolie chienne Pointer blanc et foie, 5 ans, arrêt et rapport garantis.

82. — A

PETITES ANNONCES

Pour tous renseignements s'adresser à la
PUBLICITE DE L'OUEST, 11, Rue de la Fosse, NANTES
Téléphone : 8.81

Qu'il soit robuste
votre moteur, car c'est un instrument de travail. Un élément de la robustesse réside dans le poids. Le poids indique si les parties du moteur sont largement calculées.

A puissance égale le moteur A.O. est plus lourd !
Consultez notre catalogue vous serez convaincu.
Envoi gratuit sur demande.

Ateliers d'Orléans
de la Compagnie Générale d'Electricité
Société Anonyme au Capital de 90 Millions de Fr.

Autres Fabrications :
Dynamo, Transformateurs, Groupes convertisseurs, Tracteurs automobiles à moteurs.

SUCCESSALE DE NANTES : 1, PLACE DE LA MONNAIE

GRAND CONCOURS

100.000 francs de prix !

Un maladroit a cassé ce cadran !!! la cassure était une ligne droite passant par le centre et partageant les heures en deux parties égales. Nous l'avons fait réparer. Veuillez nous indiquer par un trait la cassure.

Découpez ce bon et adressez-le aujourd'hui même avec votre réponse au CONCOURS "Service E" 51 rue du ROCHER PARIS
Joindre pour la réponse une enveloppe timbrée portant votre adresse 205

BANQUE DE LA LOIRE-INFERIEURE
Albert DELIMELE et C^{ie}
22, Rue du Calvaire, 22
NANTES
Ordres de Bourse
Souscriptions à toute Emission

P. NOTERMAN
CHIRURGIEN-DENTISTE
Avenue de la Martinière - Nantes
(près du Haut-Point de Nantes)
Consultations tous les Jours, Jendis, Vendredis (exceptés)
Spécialité des Appareils dentaires

FABRIQUE DE MEUBLES ET SIEGES
F. DELAROUX
19, 21, 27, Rue des Hauts-Pavés - NANTES
Grand choix de Chambres à coucher et salles à manger
FABRICATION SOIGNEE

FORTIFIANT NATUREL. Le plus puissant reconstituant connu jusqu'à ce jour. Facile à préparer soi-même. Peu coûteux. Recette contre deux francs. Louis JOURNET, Mézin (Lot-et-Garonne).

CARROSSERIE TOUS GENRES
Achats, Echanges
Réparations, Transformations
Spécialité de Charrettes anglaises, livrées finies, à partir de 1.850 francs
Capote neuve installée : 550 francs.
chez M. PLATET
Rue de la Lombarderie, NANTES
Tram, Station Michelot

A Vendre en Charente
PROPRIETES de rapport et d'élevage de différente contenance : Châteaux, Domaines, Minoteries, Maisons de campagne. Très bonnes conditions, facilités de paiement.
Demander renseignements gratuits, sur ce que vous désirez. Ecrire à M. HENRIAD Adolphe, Immeubles, à Garat (Charente), avec prénom (de rigueur).

Hernies - Déplacement des Organes
Les bandages Ceintures les plus perfectionnées se trouvent à CENTRAL HYGIENE, 1, rue Arche-Sèche, Nantes (près pl. Royale).
Conseils gratuits par spécialiste.

FUSILS DE CHASSE
SOIGNÉS, SOLIDES, PUISSANTS
Le meilleur marché de partout
E. SAVINEAU
Place des Halles, à ALLUAU (Vendée)
N'hésitez pas ! Rendez-vous compte ! Comparez ! N'achetez pas plus cher ailleurs, vous n'êtes pas mieux servis.
SPÉCIALITÉS D'ARMES FINES - GRAND CHOIX
Agence directe des véritables Fusils CHARLIN

NANTES-DENTAIRE
13, Rue Lafayette, 13
Cabinets dentaires ouverts de 8 h. 1/2 à midi et de 1 h. 1/2 à 6 h. 1/2
Chirurgiens-dentistes de la Faculté de Médecine
Diplômés de l'Ecole dentaire de Paris
DENTIERS LES PLUS PERFECTIONNES
Appareils sans plaque ni crochet
EXTRACTION SANS DOULEUR
Prix Modérés

PENDANT LES CHALEURS
LE
CAFÉ-LIQUEUR
étendu d'eau glacée
ou d'eau de Seltz
Désaltère et Tonifie
SE CONSOMME AU PETIT VERRE
Il bonifie
une Tasse de Café
H. VIGNAUD Fils, Distr., Luçon
MAISON FONDÉE EN 1812

A VENDRE, à Freigné, près Saint-Mars-la-Jaille, belle PROPRIÉTÉ VITICOLE 30 hect., dont 18 de vigne, exploitée à demi-fruits et FERME de 12 hect. louée à prix d'argent. Bâtimens importants en excellent état.
S'adresser à M. BOISDÉ, à Saint-Mars-la-Jaille.

GRAISSE MONOPOLE
pour Véhicules Automobiles
CHARIOTS WAGONS WAGONNETS
ECONOMIE DE 50% sur les Graisses ordinaires
Lubrifie et protège les surfaces métalliques
Evite les frottements et les pertes de puissance
Evite les surchauffes et les incendies
Evite les dépôts de saleté et les dommages
Evite les réparations coûteuses
Evite les arrêts de travail
Evite les accidents
Evite les pertes de temps
Evite les pertes de matériel
Evite les pertes de rendement
Evite les pertes de production
Evite les pertes de profits
Evite les pertes de réputation
Evite les pertes de clients
Evite les pertes de chiffre d'affaires
Evite les pertes de bénéfices
Evite les pertes de succès
Evite les pertes de gloire
Evite les pertes de renommée
Evite les pertes de prestige
Evite les pertes de puissance
Evite les pertes de force
Evite les pertes de vitesse
Evite les pertes de durée
Evite les pertes de fiabilité
Evite les pertes de sécurité
Evite les pertes de confort
Evite les pertes de plaisir
Evite les pertes de santé
Evite les pertes de vie

Si vous voulez acheter ou vendre
COMMERCÉ, IMMEUBLE, TERRAIN, etc.
Adressez-vous à MM. Aguesse et Perthuis
Agence Commerciale de l'Ouest
9, rue Franklin - NANTES - Tél. 23-39

Etablissements H. BARBOT
à TROYES (Aube)
Brabants
112 à 162 kilos
Prix à partir de 460 fr.
Cultivateurs, demandez notre Catalogue et retenez bien ceci !
Aucune Maison ne peut rivaliser avec nos Prix
ACIER PREMIERE QUALITE
GARANTIES LES MEILLEURES

A L'APPROCHE DES EXAMENS
FORTIFIEZ VOS ÉCOLIERS
augmentez leur mémoire et leur résistance par l'emploi du
Dynamogène Nutritif
FAËL
Toutes Pharmacies
et Pharmacie PINEAU, Challillé-les-Morais

VACHES BRETONNES pures pie-noire tuberculines, chevaux, bidets et postiers.

L. PIOGÉ
F. CHARPENTIER, Succ^r
1, Rue Sainte-Catherine
NANTES
Constructeur

PHARMACIE DE LA PETITE-HOLLANDE
1, Rue Haudaudin, 14, Quai de l'Hôpital - NANTES
O. PILLET, pharmacien - TELEPHONE 9.08
DEPOT DE TOUTES LES SPÉCIALITÉS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES
BAISSE DE PRIX

**LOCOMOBILES
PRESSES
BATTEUSES**
ALBARET
RANTIGNY (Oise)

MALADIES de la FEMME
LE FIBROME
Sur 100 femmes, il y en a 90 qui sont atteintes de Tumeurs, Polypes, Fibromes et autres engorgements, qui gênent plus ou moins la menstruation et qui expliquent les Hémorragies et les Pertes presque continuelles auxquelles elles sont sujettes. La Femme se préoccupe peu d'abord de ces inconvénients, puis, tout à coup, le ventre commence à grossir et les maux redoublent. Le Fibrome se développe peu à peu, il pèse sur les organes intérieurs, occasionne des douleurs au bas-ventre et aux reins. La malade s'affaiblit et des pertes abondantes la forcent à s'allier presque continuellement.
QUE FAIRE ? A toutes ces malheureuses il faut dire et redire : Faites une Cure avec la
JOUVENCE de L'ABBÉ SOURY
N'hésitez pas, car il y va de votre santé, et sachez bien que la JOUVENCE de L'ABBÉ SOURY, composée de plantes spéciales, sans aucun poison, est faite exprès pour toutes les Maladies intérieures de la Femme : Métrites, Fibromes, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Troubles de la circulation du sang, Accidents du Retour d'Âge, Étourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestions, Varices, Phlébites.
Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'HYGIÉNINE des DAMES. La boîte 5 fr. 50, impôt compris.
La JOUVENCE de L'ABBÉ SOURY, préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies. Le flacon 9 fr. 75, impôt compris.
Bien exiger la véritable JOUVENCE de L'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé SOURY et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.

Pompes et Motos-Pompes pour les soutirages et transvasement des vins.
Pompes et Motos-Pompes pour l'arrosage.
Tuyaux toiles et caoutchouc
Bouchons, Matériel moderne pour Caves et Chais.
Pulvérisateurs - Souffreuses
E. PILLORGET 2, Rue Guépin NANTES

Une Grande Compagnie d'Assurances qui continue à aller de l'avant, c'est la...
COMPAGNIE DU SOLEIL-VIE
44, Rue de Châteaudun - PARIS
A) Qui, sans majorer ses tarifs, fait participer ses nouveaux contrats d'assurance mixte sur une tête dans la proportion de 50 % des bénéfices réalisés dans cette catégorie et qui élargit les conditions générales de ses polices.
B) En garantissant sans surprimes les risques de voyages dans le monde entier dès la signature du contrat.
C) En garantissant les risques de voyage en avion commercial.
D) En garantissant les risques d'aviation en temps de paix pour les militaires accomplissant une période de réserve pendant les heures de vol réglementaires.
E) Qui pratique l'assurance sans visite médicale jusqu'à concurrence d'un capital de 15.000 fr.
DOTATION DES ENFANTS - RENTES VIAGÈRES
Assurez-vous sur la Vie à la COMPAGNIE du SOLEIL
Prenez une garantie contre un décès prématuré et faites en même temps une opération avantageuse. Pour tous renseignements, s'adresser à :
M. CARON, Agent Général, 8, Rue de l'Écluse - NANTES

VINS LUNEAU-SRIFFON
Quai Baco
NANTES

DENTISTE - 110 -
rue de Oudimiers
CLINIQUE DENTAIRE
1, Chaussée de la Madeleine - NANTES
RÉDUCTION aux Membres du Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure et à leurs Familles
SPÉCIALITÉ DE DENTIERS

MOTEURS ÉLECTRIQUES
neufs, occasion, tous courants, tous voltages
VENTE - LOCATION - ÉCHANGE
Atelier de rebobinage de tous moteurs
Installati. d'Usines et de Châteaux
R. Pointière - J. Le Clech
ÉLECTRICIENS
1, Rue Rambeau, NANTES - Téléphone 26.29

VOITURES d'ENFANTS
(Spécialité)
A. MAINGUY
23, Chaussée de la Madeleine - NANTES.
Téléphone 21.39
TOUTES RÉPARATIONS
Vente directe à la Clientèle et au prix de fabrication

Pour tout ce qui concerne **L'ÉLECTRICITÉ**
ÉCLAIRAGE - CHAUFFAGE - APPAREILS DOMESTIQUES - FORCE MOTRICE
Adressez-vous à la **SOCIÉTÉ NANTAISE D'ÉLECTRICITÉ**
23, Rue de Strasbourg à NANTES
GRAND CHOIX DE LUSTRIÈRE - DÉMONSTRATIONS, CONSEILS ET RENSEIGNEMENTS GRATUITS

RECAOUTCHOUTAGES
en une seule opération
Travail sérieux et garanti
Appareils perfectionnés (les derniers parus)
Établissement Jules SIGE
3, Rue Boileau - LA ROCHE-SUR-YON

RHUMATISMES
Renseignements, Notice gratuite, Brochure 1, 2, fr.
D' SIMÉRAY, spécialiste
reçoit à NANTES, 5, rue Boileau, le SAMEDI après-midi